



## Abus divers et accusations calomnieuses

Par **binder72**, le **27/03/2012 à 19:49**

Bonjour,

Suite à ma première question, en date du 10 mars dernier, je voudrais préciser qu'aujourd'hui, mes chefs m'ont à nouveau convoqué pour me prévenir que - je cite - " une bonne partie de l'argent de (mes) vacances avait déjà sauté " .

Donc, depuis le début de cette affaire d'accusations, ils n'ont toujours pas été capable de me montrer un quelconque début de preuve supposée m'accuser de cette escroquerie, mais en plus la seule qu'ils prétendent détenir, ils l'ont obtenue de façon pour le moins suspecte et, de leur propre aveu, mon ordinateur personnel et mon disque dur externe ne contient rien, aucun fichier ni aucun historique des vidéos que je suis supposé avoir piraté sur leur compte.

Il me semble, en outre, que pour pirater un compte internet et un compte canal +, il faut au minimum connaître les détails de ces comptes, non ? ( adresse email, numéro d'abonné, numéro de client ... ).

Toute cette histoire pue, me mine ainsi que mes collègues et mon entourage, et je ne sais toujours pas comment leur faire entendre que non seulement ils se trompent de coupable, mais qu'en plus, ils sont dans l'illégalité totale sur tous les points. J'en appelle encore et toujours à vos avis et autres conseils. Merci